



Remboursement suite à une arnaque

Par **mariep**, le **13/04/2011** à **08:38**

Bonjour !

Nous avons été victimes par la société Euroteam d'une arnaque : achat de billets pour le concert de James Blunt (160 euros plus 30 euros de frais de port). Nous n'avons jamais reçu nos billets. J'ai envoyé des mails de plainte et demande de remboursement à Euroteam. Cette société me demande de remplir un formulaire de plainte et de donner mes coordonnées bancaires pour remboursement si nécessaire. J'hésite, évidemment...

Ceux qui se sont fait rembourser par Euroteam ont-ils procédé de cette façon ?

Merci pour vos réponses.

Par **fra**, le **13/04/2011** à **15:02**

Bonjour,

Vu le déroulement des faits, [fluo]ne transmettez surtout pas vos coordonnées bancaires[fluo] car une odeur de fraude se dégage fortement.

Conservez les coordonnées de cette société et allez voir un Avocat.